

# Langues et cité

Des hommes,  
des langues,  
des pratiques

Langues et cité

Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques

Breton	p. 2	La plupart des numéros de <i>Langues et cité</i> sont des numéros thématiques, présentant une synthèse sur une question, une langue ou un sujet précis.
Périodiques occitans	p. 3	Ce numéro (comme précédemment les numéros 8 et 12), propose, au contraire, un choix d'articles sur différents sujets en rapport avec les activités de l'Observatoire des pratiques linguistiques, afin d'élargir les perspectives, d'illustrer la diversité des approches et la multiplicité des problématiques relatives à la langue française et aux autres langues parlées dans notre pays.
PFC-EF	p. 4	
Terminologie	p. 5	
Intercompréhension	p. 6	
<i>Variaminanana</i>	p. 7	C'est ainsi qu'il sera question de la pratique et de la transmission du breton dix ans après <i>l'enquête famille</i> de 1999, des périodiques en langue occitane, de l'utilisation des corpus oraux de français à des fins pédagogiques (PFC-EF), de la terminologie, de l'intercompréhension entre langues apparentées, du <i>variaminanana</i> (c'est-à-dire l'alternance codique français-malgache) et, enfin, on terminera par un entretien autour du francique, avec Hervé Atamaniuk, directeur du service culturel de la ville de Sarreguemines.
Francique	p. 8	
Parutions	p. 10	

## 2 Parler breton au XXI<sup>e</sup> siècle

Fañch BROUDIC<sup>1</sup>

L'éventualité de la disparition du breton comme celle d'autres langues à travers le monde est une préoccupation forte du moment. Un nouveau sondage<sup>2</sup> permet de mieux comprendre dans sa complexité la situation de cette langue qui se parle surtout en Basse-Bretagne, dans la partie occidentale de la région.

### La démographie linguistique

Les premières données sont d'ordre démographique. Aujourd'hui, 13 % des personnes interrogées se disent à même de parler le breton en Basse-Bretagne et 1 % en Haute-Bretagne : le breton reste une langue fortement territorialisée. Ces taux correspondent à 172 000 locuteurs en Basse-Bretagne et 22 500 en Haute-Bretagne. Si on leur ajoute les 12 000 élèves scolarisés dans les filières bilingues, le nombre total de bretonnants est de 206 000 personnes dans la Bretagne historique. Ces chiffres traduisent une évolution considérable de la démographie ; en dix ans, le taux de locuteurs a baissé de 7 points et le nombre en a diminué de 30 % :

#### Évolution de la démographie linguistique en Basse-Bretagne de 1997 à 2007, parmi les 15 ans et plus.

	1997	2007	Évolution
Taux de locuteurs	20%	13%	-7 points
Nombre de locuteurs	246 000	172 000	-30%
Population	1 230 000	1 295 000	+5,30%

Cette évolution est-elle due à l'augmentation de la population ou à un effet d'âge ? Il y a dix ans déjà, les deux tiers des bretonnants avaient plus de 60 ans. Dès lors, le déclin du nombre de locuteurs était largement inscrit dans la pyramide des âges des locuteurs de 1997 : les 9 000 jeunes bretonnants formés dans le cadre scolaire ne suffisent pas à compenser la disparition de 83 000 locuteurs âgés. L'âge

reste le caractère discriminant : désormais, ce sont 70 % des bretonnants qui ont plus de 60 ans. Alors que ces derniers sont au nombre de 120 000, il n'y a que 12 000 locuteurs parmi les 15-39 ans. Le bretonnant type est en outre un retraité, de sexe féminin, résidant dans le Finistère. Ce profil contraste bien évidemment avec le dynamisme des bretonnants qui sont aujourd'hui impliqués dans de multiples activités en langue bretonne.

### L'usage et les fonctions

Ce que révèle en outre le sondage, c'est que l'usage concret du breton par ceux qui le savent s'étiole. Est-il la langue du foyer ? Assez peu : 16 % des locuteurs l'utilisent fréquemment en couple. Est-il la langue du travail ? Encore moins : 2 % l'utilisent habituellement dans le cadre d'une relation employeur salarié. Est-il la langue des relations formelles ? Si peu. Le breton est toujours aujourd'hui la langue de l'amitié et de la proximité : on le parle surtout avec ses amis et ses voisins. Mais alors qu'en 1997 les trois quarts des bretonnants échangeaient en breton avec leurs amis ne serait-ce que de temps en temps, seuls les deux tiers le font aujourd'hui. La pratique occasionnelle reste prédominante : 81 % des locuteurs déclarent utiliser le breton moins souvent que le français. Seuls 12 % estiment le parler plus souvent et 7 % aussi souvent. Près de 35 000 bretonnants le parlent tous les jours : ils sont moitié moins nombreux qu'en 1997.

### Opinions et représentations

Les Bretons, dans leur ensemble, restent très attachés à la langue bretonne : près de 90 % d'entre eux considèrent qu'il faut la conserver. Ils sont favorables à 83 % à son enseignement. Pour autant, son prestige n'est pas aussi fort qu'il y paraît : 43 % lui attribuent une note égale ou supérieure à 6 (sur une échelle de 0 à 10)

quand 55 % lui donnent une note égale ou inférieure à 5. Par ailleurs, 2 % seulement considèrent qu'il est indispensable de le savoir en Bretagne et 42 % que c'est assez utile. Ceux qui estiment à l'inverse qu'il ne sert à rien ou ne représente pas beaucoup d'intérêt sont au nombre de 52 %.

### Quelles perspectives ?

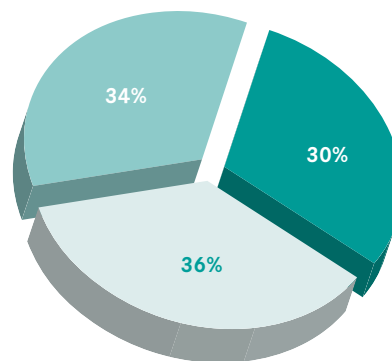
Comment caractériser désormais la langue bretonne ? Elle se parle toujours en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, et un bloc de 200 000 locuteurs, ce n'est pas insignifiant. Mais elle n'est pas aujourd'hui un moyen de communication comme le sont le plus souvent les autres langues. Elle l'a été : elle ne l'est plus tout à fait. On en est aujourd'hui à la 2<sup>e</sup> génération après l'abandon du breton comme langue de la famille.

La nouveauté de la période récente est que le breton a désormais accès à de nouveaux domaines comme l'éducation, les médias, et maintenant internet. De ce fait, on se trouve de plus en plus clairement en présence d'une double diglossie : outre celle existant entre le français et le breton, il en est apparu une autre entre un breton normé et celui dans lequel s'expriment habituellement la plupart des locuteurs.

Sur le plan de la démographie, les tendances observées depuis dix ans risquent de se prolonger. On peut entrevoir pour 2017 un nouveau recul de 4 points du taux de locuteurs (qui s'établirait alors à 9 %) et une nouvelle baisse de 29 % du nombre de locuteurs (environ 120 000 dans dix ans).

Stabiliser le nombre des locuteurs du breton populaire ne paraît pas réalisable à court terme. La seule variable sur laquelle il soit possible d'intervenir est la formation de jeunes locuteurs. Mais une politique linguistique peut s'appuyer sur le large consensus dont bénéficie durablement la langue régionale ●

Répartition des bretonnants par tranche d'âge, en Basse-Bretagne.



■ 15-59 ans ■ 60-74 ans ■ ≥75 ans

<sup>1</sup> Journaliste, chercheur associé au CRBC (université de Rennes II), [www.langue-bretonne.com](http://www.langue-bretonne.com)

<sup>2</sup> Sondage réalisé en décembre 2007 auprès d'un échantillon représentatif des personnes âgées de 15 ans ou plus, d'une part en Basse-Bretagne, d'autre part en Haute-Bretagne. Les résultats complets en sont analysés dans le livre de Fañch BROUDIC : *Parler breton au XXI<sup>e</sup> siècle*, Emgleo Breiz, Brest, 2009.

# Les publications périodiques en langue d'oc : une résistance en réseaux

Carmen ALEN GARABATO  
Université Montpellier 3  
ARSER – DIPRALANG (EA739)

On le sait, la presse écrite est un secteur difficile à conquérir pour une langue en situation de diglossie et qui cherche à se normaliser. L'occitan a parfois trouvé une petite place dans les quotidiens régionaux au travers de brèves chroniques, dans le meilleur des cas hebdomadaires, qui contribuent sûrement à rapprocher cette presse de son public. Mais, en marge de cette presse soumise à la marchandisation, l'occitan semble avoir trouvé une place moins contraignante (car non soumise aux lois du marché, ou soumise aux lois d'autres marchés) dans un nombre important de publications périodiques (à teneur culturelle et militante) qui se développent librement dans tout l'espace occitan et, ce, depuis longtemps déjà.

J'ai pu recenser et analyser 135 publications périodiques qui utilisent la langue d'oc (dont certaines sont déjà centenaires) et qui ont été diffusées entre la fin des années 1990 et 2007 dans l'espace occitan français<sup>1</sup>.

Si l'impact de chacune de ces publications (de façon individuelle) peut sembler plus ou moins important, le corpus dans son ensemble est un témoignage exceptionnel d'une pratique scripturale paradoxale dans l'espace géolinguistique occitan actuel, ainsi que d'une vitalité pour le moins surprenante (57 publications ont été créées depuis 1990, et 20 d'entre elles depuis l'an 2000). Cette production est encore plus étonnante si l'on tient compte du fait que dans une situation de minoration linguistique, la langue dominée tend à être réduite exclusivement aux usages oraux, du domaine du privé : or, ces publications appartiennent au domaine de l'écrit public.

## La périodicité

Force est de constater qu'il n'existe aucun quotidien occitan : *La Setmana* est le seul hebdomadaire et aucune publication n'est bimensuelle. La plupart des publications du corpus paraissent quatre fois par an ou se présentent comme des publications trimestrielles : cela dit, la réalité montre que beaucoup de publications ont de vraies difficultés pour maintenir leur périodicité

(manque de moyens personnels ou matériels) et il n'est pas rare de trouver des numéros doubles ou triples et/ou des périodes plus ou moins prolongées de silence.

## Le tirage

Compte tenu des circonstances, la diffusion de ces revues reste relativement importante et elle est même parfois surprenante. J'ai pu connaître le tirage de plus de 60 % du corpus (le plus souvent cette information m'a été transmise par le responsable de la publication). Les indications obtenues n'en sont pas moins intéressantes : plus de deux tiers de ces publications ne dépassent pas 500 exemplaires (26 % n'arrivent pas à 100 exemplaires), celles qui dépassent les 1 500 exemplaires ne représentant que 6 %.

## La répartition géographique et la diffusion

Émanant pour la plupart d'associations socioculturelles diverses (seule une toute petite minorité dépend de partis politiques, de syndicats ou de collectivités territoriales) qui concernent une région, une province historique ou une ville, ces publications ont rarement une vocation pan-occitane. Toutes les régions sont représentées dans le corpus analysé.

On l'aura compris, nombre de ces publications sont confidentielles et ne font pas de gros efforts pour dépasser leur sphère (souvent réduite) de diffusion (association, cercle...). Rares sont celles que l'on peut trouver à la vente, en dehors de l'association qui les distribue parmi ses membres ou à des abonnés. En général, la distribution se fait par abonnement (souvent compris dans la cotisation annuelle de l'association).

Un grand nombre de revues donnent des exemplaires aux institutions qui les soutiennent (mairie, région...) ou aux bibliothèques

locales. D'autres sont en vente dans le commerce local ou lors de manifestations festives. Quelques-unes sont envoyées à l'étranger, mais, pour la plupart, la diffusion est locale et/ou concerne un réseau dont les membres sont plus ou moins nombreux et partagent (parfois de loin) les mêmes intérêts (essentiellement culturels et linguistiques) et/ou le sentiment d'appartenance à une culture ancrée dans les traditions d'un village, d'une contrée ou d'une région. *Plumas d'òc/La lenga e la pluma* est un bon exemple de ce fonctionnement en réseau : avec un tirage de seulement 40 exemplaires, elle touche 6 départements, d'après son responsable.

Certaines revues ont également une version électronique disponible sur l'internet, ce qui leur permet d'atteindre un public éclaté d'un point de vue géographique, autrement dit un réseau d'internautes. D'autres ont commencé ces dernières années à être envoyées par courrier électronique aux adhérents qui en disposent.

Écrire en occitan aujourd'hui est un acte militant, faire l'effort de maintenir pendant des années une publication dans laquelle l'occitan prend une place plus ou moins importante l'est encore plus. Ces périodiques sont ainsi des **actes de résistance** (plus ou moins ambitieux, plus ou moins réussis) au processus d'homogénéisation linguistique et culturelle de la France, et ils sont aussi des preuves d'une **loyauté linguistique** qui se maintient et se renouvelle malgré tout de génération en génération. Cela dit, ces actes de résistance et cette loyauté linguistique, qui ont sans doute contribué au maintien de la langue d'oc, ne parviennent pas jusqu'au grand public, à la société en général. On pourrait parler de centaines de microréseaux souterrains de résistance, qui ne sont connus que de ceux qui les fréquentent ●

## Nombre de publications recensées par département

Bouches-du-Rhône	21	Aveyron	3	<i>Paris</i>	2
Vaucluse	13	Puy-de-Dôme	3	Rhône	2
Pyr.-Atlantiques	10	Tarn-et-Garonne	3	<i>Seine-St-Denis</i>	2
Gard	9	Ardèche	2	Tarn	2
Var	9	Ariège	2	Gironde	1
Alpes-Maritimes	6	Alpes-de-Haute-Pr.	2	Hauts-Pyrénées	1
Haute-Garonne	6	Cantal	2	Landes	1
Dordogne	4	Drôme	2	Lot-et-Garonne	1
Hauts-Alpes	4	Haute-Vienne	2	Lozère	1
Aude	3	Lot	2		

1 Alén Garabato, Carmen (2008), *Actes de résistance sociolinguistique. Les défis d'une production périodique militante en langue d'oc*, Paris, L'Harmattan.

NB. Aucune publication n'a été recensée dans le Gers, l'Isère, les Landes, la Haute-Loire. Les départements en italiques sont situés hors de l'aire linguistique occitane.

# LE PROJET PFC-EF

## Un corpus oral francophone pour la didactique du français

Sylvain DETEY<sup>1</sup>

Il y a dix ans était lancé un vaste projet d'enquête phonologique, le projet *Phonologie du français contemporain (PFC)* : usages, variétés et structure (Durand, Laks, Lyche, 2002), dont la méthodologie permet de collecter et de comparer les usages du français parlé à travers l'espace francophone. À chaque point d'enquête, une dizaine de locuteurs sont enregistrés dans quatre tâches : lecture d'une liste de mots, lecture d'un texte, conversation semi-guidée, conversation libre. Ces enregistrements sont numérisés et transcrits orthographiquement avec alignement au signal. Ce protocole unique permet des analyses phonologiques intra- et inter-locuteurs. À ce jour, plus de 500 locuteurs ont déjà été enregistrés, dans des lieux aussi divers que Marseille, Abidjan, Québec ou Liège par exemple. La base PFC continue de croître quantitativement, de nourrir de nombreux travaux scientifiques et est ouverte au public via la plateforme internet du projet : [www.projet-pfc.net](http://www.projet-pfc.net).

### Pour une exploitation didactique de la base PFC : le projet PFC-EF

Les données du corpus PFC présentent un intérêt pour l'étude du français bien au-delà de la phonologie : elles sont, par exemple, largement exploitables dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLE), seconde (FLS) ou première (FL1). Néanmoins, afin d'en améliorer l'utilisabilité, un travail de didactisation de la base devait être mis en œuvre, entreprise qui est devenue l'objet du projet PFC-EF (*Enseignement du français*). Dans cette optique, les données PFC peuvent être abordées de deux manières : celle de l'oralité et celle de la variation. Bien que, dans le domaine du FLE, des documents oraux aient été utilisés depuis plus de 50 ans, l'étude du français a

longtemps reposé sur l'analyse des *textes*. Aujourd'hui encore, en dépit du besoin de matériel *oral* pour le développement des modalités orales de la « compétence à communiquer langagièrement » telle que définie par le *Cadre européen commun de référence pour les langues*, l'accès à des enregistrements de français conversationnel *structurés* reste limité : seuls les enregistrements de parole pédagogique (manuels de langue) et publique (radio, télévision, internet) sont accessibles. Par ailleurs, étant donné la prise en compte accrue de la dimension francophone dans le domaine du FLE, la problématique de l'articulation entre *norme(s)* et *variation* dans la formation linguistique des élèves semble centrale. Or, qu'il s'agisse d'oralité ou de variation, enseignants et apprenants ont besoin de ressources pour l'entraînement à la gestion des usages attestés du français parlé, valorisant, selon les contextes éducatifs, l'apprentissage d'une certaine *norme* prescriptive, en particulier en *production*, ou, de manière complémentaire, un enrichissement du répertoire langagier via une plus grande sensibilisation à la *variation*, en particulier en *compréhension* (Detey, Durand, Laks, Lyche, Nouveau, 2007).

### Les ressources de PFC-EF

Les ressources du projet PFC-EF ont deux formats : *papier*, avec diverses publications, dont un ouvrage-ressource multipublic (Detey, Durand, Laks, Lyche, à paraître en 2009) ; *électronique*, avec l'espace PFC-EF destiné à leur assurer une accessibilité maximale. Cet espace offre quatre rubriques (Detey, Lyche, Tchobanov, Durand, Laks, 2009) : une *vitrine*, présentant des échantillons illustratifs de la diversité des parlers francophones ; des *explications*, avec des extraits plus longs et des sections dédiées au le muet et à la liaison ; des *ressources linguistiques*, avec un sous-corpus séquencé en unités thématiques accompagné d'un moteur de recherche ; des *ressources didactiques*, avec des fiches pédagogiques en ligne. Ces ressources peuvent être utilisées pour diverses tâches et divers publics : de l'activité classique de compréhension globale orale à des exercices d'identification des particularismes sociolinguistiques, elles peuvent également être employées avec des apprenants de faible niveau en français, via un travail de didactisation effectué par l'enseignant. Qu'il s'agisse d'apprendre la prononciation du français, d'étudier la grammaire du français parlé, ou de découvrir des thématiques socioculturelles diversifiées, le projet PFC-EF offre à la didactique des ressources indispensables à tout enseignant ou apprenant attentif aux usages réels du français dans ses diverses variétés.

### Références bibliographiques

- DETEY S., DURAND J., LAKS B. et LYCHE C. (éds.) à paraître en 2009, *Le français parlé contemporain dans ses variétés : ressources pour l'étude du français*, Ophrys, Paris.
- DETEY S., DURAND J., LAKS B. ET LYCHE C. et NOUVEAU D. 2007, « Voix de la francophonie, éducation langagière et corpus numérisé : PFC-EF, des ressources pour la didactique du français », *Bulletin PFC* 7, 11-29.
- DETEY S., LYCHE C. TCHOBANOV A., DURAND J., et LAKS B. 2009, « Ressources phonologiques au service de la didactique de l'oral : le projet PFC-EF », *Mélanges CRAPEL* 31, 223-236.
- DURAND J., LAKS B. et LYCHE C. 2002, « La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure », in C. Puschet et W. Raible (éds.) *Romanistische Korpuslinguistik-Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 93-106 ●

<sup>1</sup> Université de Rouen, E.A. 4305 LiDiFra & Université Waseda, SILS ; en collaboration avec Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche.

# Terminologie et enrichissement de la langue française

Bénédicte MADINIER,  
DGLFLF

« Quelque absolu que vous soyez, Sire, ni abolir ni établir un mot, si l'usage ne l'autorise. » Malherbe

Pourquoi vouloir « enrichir la langue » ? Une langue n'évolue-t-elle pas spontanément, librement ? Une langue ne peut vivre que dans la mesure où elle est apte à dire le monde tel qu'en lui-même la modernité le change. Or, avec l'accélération du progrès scientifique et son internationalisation, la technologie omniprésente dans notre quotidien, le vocabulaire spécialisé s'impose dans le langage courant, le plus souvent en anglais, véhiculant des notions mal connues, mal comprises. Les termes français font défaut. Pour conserver sa fonction première de communication et sa vitalité, notre langue doit pouvoir exprimer ces réalités nouvelles. Cicéron le disait déjà : *Sunt enim rebus novis nova ponenda nomina*. À objet nouveau, terme nouveau. S'il n'existe pas, il faut le créer. Ce devoir terminologique est confié au dispositif établi par l'État pour « enrichir la langue française ».

Cette formule volontariste, ambitieuse, recouvre en fait une action menée dans un cadre administratif délimité, en relation directe avec les dispositions de la loi du 4 août 1994 sur l'emploi de la langue française. Coordiné par la DGLFLF, le dispositif est un réseau institutionnel dont le rôle premier est d'équiper la langue spécialisée dans les domaines de compétence des ministères, en proposant les termes nécessaires aux administrations pour rédiger leurs textes en français et pour répondre aux besoins des traducteurs.

Discipline complexe, à l'intersection entre réalité, langue et représentation, la terminologie est d'abord conceptuelle. En tant que pratique, c'est l'« art de repérer, d'analyser et, au besoin, de créer le vocabulaire pour une technique donnée, dans une situation concrète de fonctionnement, de façon à répondre aux besoins d'expression de l'utilisateur ». Proche de la traduction, elle est souvent bilingue, voire multilingue, se fondant sur le sens d'une notion pour donner des termes équivalents d'une langue à l'autre. Une notion, une définition, un terme : c'est le principe d'élaboration de toute terminologie. Contrairement à la néologie spontanée, souvent ludique, à laquelle se livrent les auteurs, les jour-

nalistes, les jeunes... la création terminologique est concertée, rationnelle, élaborée selon des principes de justice et de transparence. Il y a des experts. Dix-huit commissions spécialisées de terminologie et de néologie, rattachées aux différents ministères, sont chargées de proposer les nouveaux termes dont elles ont constaté la nécessité. Les travaux sont sous la responsabilité de la Commission générale de terminologie et de néologie, placée auprès du Premier ministre, qui assure leur publication au *Journal officiel*, au terme d'une procédure d'examen et de consultation incluant au premier chef l'Académie française, et plusieurs organismes partenaires, certains étrangers, pour garantir un résultat autorisé et consensuel.

Le point de départ des travaux est l'apparition d'un terme professionnel, généralement anglo-américain, en passe de se répandre en dehors du milieu spécialisé et exprimant une notion pour laquelle il n'existe pas d'appellation reconnue en français. D'abord élucider la notion, souvent encore fluctuante, parfois très complexe, en donner une définition cohérente, compréhensible pour des profanes et choisir un terme français pour la désigner, ce qui revient souvent à adopter un terme ayant un début d'usage chez les spécialistes, parfois à en créer un, telle est la tâche du dispositif, à la lisière entre langue de spécialité et langue générale.

Chaque terme donne lieu à une fiche complète : définition, note, équivalent étranger, sans oublier le domaine. Toujours vecteur d'un concept, un terme, à la différence du mot de la langue générale, s'inscrit en effet dans un système notionnel propre à un domaine particulier où il trouve sa signification. Ce n'est que dans le domaine de la biologie que le terme *grande circulation* peut être compris comme le « trajet que suit le sang oxygéné, depuis le ventricule gauche jusqu'aux capillaires, pour irriguer les différentes parties du corps ». Un terme se différencie aussi du mot en ce qu'il prend des formes diverses : mot : *oxycombustion*, mais aussi souvent nom composé : *circuit intégré*, *synonyme* : *prévention des risques de catastrophes naturelles*, sigle : *VTT*, formule : *CO<sub>2</sub>*... Retenus par des experts, validés

par l'Académie, publiés au *Journal officiel* avec l'accord du ministre concerné, les termes, une fois « recommandés », s'imposent aux services de l'État, au lieu de termes étrangers.

Encore faut-il, pour passer de l'usage et véritablement enrichir la langue, qu'ils soient portés à la connaissance générale. Le rôle du dispositif est incitatif, non coercitif. Comme toujours, la nouveauté peut dérouter et les termes recommandés n'échappent pas à la critique... affaire d'accoutumance et de preuve, s'il était besoin, qu'en France la langue ne laisse pas indifférent. Afin que chacun puisse s'approprier les notions et termes nouveaux, la délégation générale en assure la diffusion par des publications variées. De plus, son site internet *FranceTerme* comporte une base de données qui reprend tous les termes publiés et offre, entre autres rubriques, une boîte à idées ouverte aux suggestions des internautes.

Quant au succès des termes, c'est au temps et à l'usage de trancher. Pour citer Michel Houellebecq, « les mots sont sous la responsabilité de la société ». La langue a ses raisons que la raison terminologique ne connaît pas toujours. Chaque recommandation est un pari : si la recette infallible du mot « juste » existait, le dispositif n'aurait pas lieu d'être. Un terme qui a réussi entre le plus souvent dans les dictionnaires généraux. Il est devenu un mot.

## Références bibliographiques

A. REY : *La terminologie* ; Que sais-je ? PUF, 1992

*L'enrichissement de la langue française*, collection « Références », DGLFLF, 2009. Disponible en ligne à l'adresse suivante : [http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/publications/Referenc09\\_EnrichissementLF.pdf](http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/publications/Referenc09_EnrichissementLF.pdf)

[www.franceterme.culture.gouv.fr](http://www.franceterme.culture.gouv.fr) ●

# 6 L'intercompréhension entre langues apparentées

Pierre JANIN,  
DGLFLF

L'intercompréhension entre langues apparentées est une méthode de communication entre locuteurs de langues différentes à la fois très ancienne – elle a de tout temps été pratiquée naturellement – et très novatrice, en ce sens qu'elle propose un apprentissage très différent des méthodes usuelles.

L'intercompréhension consiste à dissocier, pour l'apprentissage d'une langue, deux compétences linguistiques distinctes : celle de la compréhension (lire, écouter) de celle de la production (parler, écrire). La compétence de compréhension est privilégiée et enseignée ; ainsi, l'intercompréhension consiste à apprendre à lire ou écouter d'autres langues et le plus souvent, simultanément plusieurs langues apparentées, puisqu'elles présentent entre elles des ressemblances (lexicales, syntaxiques, culturelles...) qui s'éclaireront mutuellement et permettront à l'apprenant d'acquérir une sorte de « compétence globale » d'approche de ces langues.

Cette méthode est rapide (quelques dizaines d'heures suffisent à l'acquérir) et transposable (la capacité d'approximation, une fois acquise sur des langues proches, pourra s'étendre à une méthodologie plus large, donnant accès – même partiellement – à des familles de langues plus éloignées).

Quelle est la pédagogie de l'intercompréhension ? La méthode va proposer à l'apprenant des textes en plusieurs langues qui lui sont pas ou peu connues, mais qui sont apparentées à la sienne, pour chercher à s'approcher au mieux de leur sens, d'une part grâce à la transparence entre sa langue (et celles qu'il pratique) et la langue cible, d'autre part grâce au contexte (et à l'expérience de vie et à la culture au sens large de l'apprenant). À travers des textes de plus en plus longs et complexes, l'apprenant progressera dans sa capacité d'induction du sens, construisant ainsi des stratégies d'approche et de compréhension de plus en plus fines et efficaces. De plus, l'expérience montre qu'il va ainsi rapidement lever les inhibitions qui stérilisent son accès aux autres langues, pour

désirer en fin de compte récupérer la compétence de production qui avait été initialement écartée de l'apprentissage : il en viendra à *vouloir* parler telle langue, plutôt que de *devoir* la parler, et dans cette différence d'approche fondamentale réside une grande partie du succès.

Il est à souligner que la méthode de l'intercompréhension repose sur une éthique de la communication, intéressante à un double titre. Quand chacun garde sa langue en communiquant avec les autres, il s'établit entre les interlocuteurs une écoute mutuelle : sur le plan linguistique évidemment, mais aussi, dans un sens plus large, par une attitude de respect réciproque des points de vue. Aucun des deux interlocuteurs n'aliène ses capacités d'expression en devant se couler avec plus ou moins d'aisance dans la langue de l'autre, ni d'ailleurs en devant recourir à une langue tierce. Et c'est là un second aspect de l'éthique de l'intercompréhension : il n'est plus besoin d'aller chercher la communication via une langue globale – étrangère aux locuteurs – qui, par son utilisation même, implique de reléguer la langue de chacun à la dimension d'une langue périphérique, locale. L'intercompréhension met en action le multilinguisme et lui donne toute son efficacité, et sa noblesse, en instaurant une sorte d'égalité entre les langues.

Mais malgré son intérêt intrinsèque et l'impression d'efficacité quasi « miraculeuse » qu'elle donne aux apprenants, l'intercompréhension reste difficile à diffuser. Elle se heurte à deux difficultés majeures : d'abord, sa méthode bouscule bien des habitudes pédagogiques ; ensuite, l'intercompréhension manque de formateurs spécifiques, capables de l'enseigner en l'adaptant aux contextes divers des groupes ou des institutions qui voudraient se l'approprier. Un socle de base s'est néanmoins constitué depuis peu, à travers le réseau universitaire REDINTER (réseau de promotion de l'intercompréhension), qui regroupe la majorité des enseignants chercheurs impliqués en Europe dans cette thématique. Ses buts sont essentiellement l'approfondissement des recherches conceptuelles et didactiques, le regroupement de tous les travaux en la matière, enfin la formation de formateurs, point de départ obligé d'une dissémination. La DGLFLF, membre associé de REDINTER, poursuit quant à elle la promotion de l'intercompréhension à travers des actions concrètes : diffusion d'une documentation de présentation<sup>1</sup>, aide à l'édition d'un manuel actualisé d'intercompréhension (Eurom5,

apprentissage simultané du catalan, de l'espagnol, de l'italien, du français, du portugais), aide à la mise en place de démonstrations et de stages de formation...

L'intérêt universel que suscite l'intercompréhension s'explique par les vertus intrinsèques de cette méthode, mais aussi par la réflexion qui s'engage parallèlement au grand mouvement de mondialisation des échanges dont nous sommes les témoins. Au cœur de ces interrogations, la question des langues et donc celle de leur apprentissage : faut-il en passer par une langue globale, au risque de provincialiser les autres langues et cultures, et de nier la diversité des regards qu'elles portent sur le monde ? N'est-il pas préférable de donner à chacun des outils pour maîtriser non pas une multitude de langues (capacité donnée seulement à quelques spécialistes), mais l'accès aux capacités d'apprentissage plurilingue ? Apprendre à apprendre les langues, voici la finalité de l'intercompréhension : pour les citoyens du monde de demain, c'est là qu'elle montre son efficacité, et sans doute aussi, sa nécessité.

## Quelques méthodes d'intercompréhension

- > *EuRom4, méthode d'enseignement simultané des langues romanes*, 1997, Florence : La Nuova Italia Editrice ; responsable : Claire BLANCHE-BENVENISTE (coord.). Épuisé ; va être repris, sous une forme entièrement actualisée : *EuRom5* ; le catalan sera ajouté aux quatre langues initiales : espagnol, français, italien, portugais (parution prévue en 2009-2010).
- > *Galatea-Galanet* ; responsable : Christian DEGACHE (coord.) ; Plate-forme (projet européen Socrates Lingua, 2001-2004) ; contact : [galanet@u-grenoble3.fr](mailto:galanet@u-grenoble3.fr) ; site : [www.galanet.be](http://www.galanet.be).
- > *Itinéraires romans* ; responsable : Union latine, direction promotion et enseignement des langues ; site : <http://dpel.unilat.org/DPEL/Creation/IR/index.fr.asp>.
- > *Intercompréhension européenne (ICE)* ; responsable : Éric CASTAGNE ; site : <http://logatome.eu>.
- > *Programme Euromania* (projet européen Socrates Lingua 2, 2005-2008), conçu et piloté par l'IUFM Midi-Pyrénées. responsable : Pierre ESCUDE, (coord.) ; [www.euro-mania.eu/index.php](http://www.euro-mania.eu/index.php) ●

1 En particulier, la brochure de présentation de l'intercompréhension dans la collection « Références » : *Intercompréhension entre langues apparentées*, DGLFLF, 2007. Disponible en ligne à l'adresse suivante : [http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/publications/References07\\_Intercomprehension.pdf](http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/publications/References07_Intercomprehension.pdf)

# LE VARIA-MINANANA alternance codique malgache-français

Maud VERDIER,  
EHESS (LIAS-Institut Marcel Mauss)  
Université Paris-X Nanterre

L'étude des pratiques de *chat* dans les cybercafés de la capitale de Madagascar parmi les jeunes Malgaches fait apparaître un usage répandu du *variaminanana* – c'est-à-dire l'alternance codique entre les langues française et malgache – tant à l'oral que dans les échanges par internet. Comment comprendre une telle alternance que la localisation des cybercafés dans un contexte urbain tel que Tananarive, où le contact entre de multiples langues, idiomes et registres est une pratique dominante, ne peut seule expliquer ? Les éléments de réponse proposés ici sont par ailleurs développés dans le cadre d'une recherche en anthropologie linguistique privilégiant l'étude des usages<sup>1</sup>.

L'étymologie même du terme *variaminanana* est intéressante pour le lien qu'il établit avec un autre domaine de la culture malgache : l'expression vient en effet de la métaphore culinaire *vary amin'anana* signifiant « riz avec feuilles potagères » (Rasoloniaina 2003). La situation sociolinguistique malgache est généralement décrite comme diglossique avec une domination du français standard sur la langue nationale (Rambelo 1991, Rabenoro 2006). Dans ce cadre, les locuteurs reprennent souvent le jugement normatif porté sur le *variaminanana*, considéré comme une menace pour l'intégrité de la « langue des ancêtres » (*tanin-drazana*). Mais le terme même de *variaminanana* porte une signification qui n'est pas dénuée d'ambiguïté, avec des connotations à la fois positives (« délicieux ») et négatives (c'est un plat simple, composé de riz avec brèdes) : « Le riz étant normalement cuit pur (*vary ampangoro*), la préparation mélangée est considérée soit avec le mépris que suscite un plat des pauvres soit avec la condescendance qu'appelle un mélange qui peut être délicieux, mais qui n'en est pas moins un expédient. » (Rasoloniaina 2003). Ces connotations se reportent sur les usages d'alternance codique par les locuteurs eux-mêmes, conséquence de

la stigmatisation faite par ailleurs de ces pratiques en milieu scolaire.

## Une nouvelle approche du *variaminanana*

En effet, la question du *variaminanana* constitue un enjeu social important étant donné les problèmes relatifs à l'emploi des langues pour l'enseignement à Madagascar<sup>2</sup>. C'est pourquoi ce type d'alternance codique, parfois dénommé *frangasy* ou *frangache*, a surtout fait l'objet d'études en contexte scolaire (Rafitson 1998, Ranaivoson 2004, Babault 2003 2006), et plus rarement dans des situations de face à face<sup>3</sup>. Les recherches sociolinguistiques se contentent en général d'étudier les représentations des locuteurs en utilisant la méthodologie traditionnelle des enquêtes par questionnaires et entretiens. Or, les discours doivent être évalués à l'aune des pratiques. Notre approche, en s'appuyant au contraire sur l'observation directe des pratiques (via l'enregistrement vidéo de ces pratiques), permet de porter un regard nouveau en s'intéressant à la diversité des usages.

## Le *variaminanana* : l'index d'une situation plutôt que le choix d'un code

Le *variaminanana* doit être appréhendé en relation avec les différentes séquences conversationnelles d'un chat. Car il apparaît en effet de manière récurrente par exemple dans les séquences d'ouverture et de clôture de chat. On y observe alors de façon régulière, outre l'emploi d'expressions stéréotypées, ce qui est attendu dans les clôtures, le phénomène du *variaminanana* que les interactants utilisent pour accomplir une activité qui s'accomplit généralement sur plusieurs tours d'écriture, comme par exemple dans cet extrait de chat entre <oceannemaya> (O.) et <fanantenana> (F.) : O. – *mazoto* (« bon courage »). / F. – merci. / O. – ok. / F. a +.

La clôture se fait de manière non problématique pour ces deux *chatteurs* qui accomplissent cette activité de manière coordonnée. À regarder de plus près les données que nous avons filmées, il ne semble pas que le choix de l'un ou l'autre des codes obéisse dans ces cas à une logique particulière, mais qu'il est avant tout l'index du passage à la phase de clôture de la conversation (se dire au revoir) et, ce, dans un certain type de situation (le *chat*).

2 Après une période de malgachisation de 1973 à 1989 qui remplaçait l'usage du français par le malgache dans les niveaux primaire et secondaire, la situation scolaire est celle d'un enseignement en français (depuis 1990), avec l'enseignement obligatoire du malgache depuis 1997. Officiellement, la langue malgache est la langue d'enseignement dans les premières années du primaire, relayée ensuite par le français (Rabenoro 2006). Dans les faits, on constate une alternance codique dans les enseignements (le français pour l'écrit, le malgache pour les explications orales).

3 Exception faite d'une étude menée sur les marchés de Tanjombato par B. Rasoloniaina (2003).

## Conclusion

L'étude du *variaminanana* est à relier par ailleurs à un ensemble d'autres phénomènes que l'on trouve dans les tours d'écriture du *chat* – utilisation des abréviations, écriture phonétique, présence de *smileys* [*émoticônes*, « frimousses »], ou encore de marqueurs interjectifs, etc. – qui participent d'un certain rapport de l'écrit avec l'oral.

## Références bibliographiques

- BABAULT S. (2006) *Langues, école et société à Madagascar*, normes scolaires, pratiques langagières, enjeux sociaux, Paris : L'Harmattan
- RABENORO I. (2006) « La mise en place d'une politique bilingue malgache-français », *Communication au colloque Le bilinguisme et l'interculturalité*, Mayotte, 20-23 mars 2006
- RAFITSON E. (1998) « Alternance codique et pratique de classes en milieu bilingue malgache/français », *Plurilinguismes*, n°14, Congrès Alternance des langues et apprentissage : Saint-Cloud, pp. 51-67
- RAMBELO M. (1991) « Langue nationale, français et développement. Éléments pour une politique d'aménagement linguistique à Madagascar », *Langues, économie et développement*, tome 2, Paris : Diff. Didier-Érudition
- RANAIVOSON R. (2004) « Diversité linguistique et développement durable : le malgache et le français du point de vue des bénéficiaires de l'éducation de base à Madagascar », *Actes du colloque Développement durable. Leçons et perspectives*, Ouagadougou : AUF / AIF / Université de Ouagadougou, 1<sup>er</sup> au 4 juin 2004
- RASOLONIAINA B. (2003) « Le *variaminanana* des marchands de Tanjombato, zone rurale d'Antananarivo », *Glottopol*, n°2, [www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol](http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol) ●

1 Ce travail de recherche fait l'objet d'une thèse préparée à l'EHESS sous la direction de M. de Fornel.

**H**ervé Atamaniuk, vous êtes directeur du service culturel de la Ville de Sarreguemines qui est située dans la partie de la Moselle de langue francique. Pouvez-vous nous dire quelques mots du francique et de sa situation dans la région ?

La région Lorraine cache en elle une richesse malheureusement peu connue et valorisée, l'une de nos langues de France, le platt lorrain (Lothringer Platt) également appelé francique. En 2005 on dénombrait plus de 185 000 locuteurs<sup>1</sup> de cette langue, issue de la mosaïque des langues germaniques.

Le francique s'est implanté dans ce territoire boisé et

influences germaniques et principalement du francique sur la langue française. Ce rappel nous explique la fameuse abréviation « frque » devant plusieurs centaines de mots français dans nos dictionnaires. Une Mosellane, M<sup>me</sup> Marianne-Haas Heckel, publiera d'ailleurs prochainement un livre sur ce captivant sujet<sup>2</sup>.

Si je vous soumetts la phrase suivante, vous constaterez avec bonheur que, sans le savoir et comme Monsieur Jourdain,... vous savez tous parler le platt lorrain ! (Les mots en gras sont d'origine francique) : « S'il fait trop **frais**, je mets des **gants blancs** et **bleus**, sans **abandonner** mon **fauteuil**, **saisis-**

Notez que seule la partie orientale de la région lorraine est de langue francique. Cette zone correspond au sein du département de la Moselle, à une ligne allant de Thionville à Boulay, de Saint-Avold à Bitche et englobant la partie nord du département du Bas-Rhin (Alsace). Il est important de souligner que dans la ville de Metz, tout comme dans celle de Nancy, la langue francique n'a jamais été d'usage. Cette situation est pour beaucoup dans la mauvaise identification régionale de cette langue.

Signalons également que le francique est une langue qui passe les frontières d'État, ou plus exactement qui est antérieure à l'installation de ces frontières.

le jeune Mosellan, qui a très généralement vécu durant son enfance le dénigrement de la langue de ses parents, blâmé pour son usage d'un « patois » allemand, trouvera très facilement du travail et un salaire appréciable dans la proche Allemagne grâce à ses compétences linguistiques en francique (langue locale) et en allemand (langue nationale). Là, s'il fait partie des 25 600 frontaliers lorrains travaillant en Sarre<sup>4</sup> il parlera avec délectation le *Mundart* (terme allemand que j'aime à traduire par « l'art de la bouche » !) avec ses collègues de travail, qui se féliciteront de cette proximité linguistique et culturelle. Si ce même Mosellan fait partie des

# À PROPOS DU FRAN

industriel dès le II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Charlemagne, sa cour et ses chevaliers, dont le fameux Roland, le héros de la mythique chanson de geste du XI<sup>e</sup> siècle, parlaient cette langue. « Durendal », l'épée magique du preux, se traduit d'ailleurs en francique, par *Duren* = les ronces, *Dal* = le val. C'est donc Roland de « Ronce-vaux », ou plutôt *Hruotland von Durendal* qui entra – par la traduction et une habile nationalisation du mythe franc – par la grande porte dans l'histoire de France !

Henriette Walter dans son livre *L'aventure des langues en Occident*, nous rappelle d'ailleurs judicieusement les

**sant hardiment** une **bière** tout en goûtant une **grappe** de **framboises** cueillie dans mon **jardin**. »

Malgré une baisse sensible au cours des dernières décennies, le francique reste très vivace en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Ses trois grandes variétés : le francique rhénan, le francique mosellan et le francique luxembourgeois, sont présentes en Lorraine et débordent sur les états voisins, le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne.

2 Pour plus d'informations sur le francique, voir également : Daniel LAUMESFELD, *La Lorraine francique, culture mosaïque et dissidence linguistique*, L'Harmattan, 1996. Hervé ABALAIN, *Le français et les langues historiques de la France*, Editions Jean Paul Gisserot, 2007. Marielle RISPAIL, *Le francique, de l'étude d'une langue minorée à la sociodidactique d'une langue*, L'Harmattan, 2003. Marthe PHILIPP, « Le francique de Moselle » in Bernard CERQUIGLINI (dir), *Les langues de France*, PUF, 2003. Claude HAGÈGE, *Dictionnaire amoureux des langues*, Plon Odile Jacob, 2009.

Si on compte qu'elle est parlée également dans le sud de la Belgique, au Luxembourg – où la variété luxembourgeoise est d'ailleurs langue officielle – et en Allemagne, le nombre de locuteurs augmente dès lors singulièrement. Le francique est alors parlé par plus de 7 millions de locuteurs<sup>3</sup>. Cette situation crée une circulation culturelle et linguistique très spécifique autour des frontières.

Compte tenu de la proximité des pays en présence et des usages langagiers et sociaux des habitants, on peut y changer de statut linguistique plusieurs fois par jour ! Ainsi

52 000 frontaliers lorrains qui travaillent au Luxembourg<sup>5</sup>, il découvrira que la langue abhorrée et moquée en France, est ici langue officielle et qu'il est de bon ton, et ce jusque dans les plus hautes sphères, de se saluer d'un « Moien », équivalent francique de notre « bonjour ». Ce jeu du « saute-mouton » frontalier, cette configuration surprenante et parfois surréaliste, héritage de nos « États-nations », ne manque pas d'interroger l'observateur attentif.

Je me souviens de cette journée où un militant tenait à me montrer le pays des trois frontières où il vivait. Tendue entre Allemagne, Luxembourg et France, ce coin de terre de

1 Stephanie HUGHES, *Bilingualism in the North-East of France with specific to Rhenisch Franconian by Moselle cross border workers*, Roskilde University - Denmark, 2005.

3 Cette estimation ne se rapporte qu'au nombre de locuteurs présents dans la Grande Région (Sarre-Lorraine-Luxembourg-Rhénanie Palatinat- Belgique) auquel il conviendrait d'ajouter la vaste diaspora de langue francique présente en particulier au États-Unis et en Europe Centrale

4 [www.granderegion.net](http://www.granderegion.net)

5 L'enjeu transfrontalier au cœur du développement de la Lorraine (rapport du CES Lorraine, juin 2007).



Lorraine, s'étendait comme à l'infini au milieu d'une nature superbe. Cet ami posa son pied sur le sol en me disant en platt : « *Lumol loo, Hervé, loo schwätz ich was die Franzose e «patois» nenne<sup>6</sup>!* » Décrivant un quart de cercle sur le sol, il se déplaça d'à peine un mètre en me criant : « *Luh mol loo, loo schwätz ich was die Letzeburger e Sprooch nenne<sup>7</sup>!* ». D'un seul pas, il venait de traverser la frontière.

Quelles sont les actions menées par la Ville de Sarreguemines et d'autres collectivités territoriales ou des associations, autour du francique ?

Je fais partie des personnes

mique déterminante. À la fois lieu de rencontre et de soutien aux pratiques culturelles, le festival a su développer depuis quelques années un travail important en direction des jeunes au travers d'un partenariat avec les établissements scolaires (écoles primaires, collèges et lycées). Aux côtés du festival et de manière à assoir cette valorisation nécessaire de la langue francique dans la durée, la médiathèque de la communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences<sup>9</sup>, – magnifique établissement ouvert en 2008 –, s'est dotée d'un « pôle francique ». Ce centre est le premier en Lorraine à se consacrer spécifiquement à la langue et à la

de Sarre Hebdo publie hebdomadairement des articles rédigés en francique.

Cette bonne visibilité de la langue s'accompagne également d'une forte dynamique transversale entre les partenaires locaux (université populaire, cinémas Forum, établissements scolaires, médiathèque...) gage d'une bonne pratique de développement culturel.

Enfin, la proximité des frontières allemande et luxembourgeoise, et la mise en place de partenariats forts, favorise une double ouverture en direction des publics et des institutions (la ville de Saarbrücken, *le Saarländisches Filmbüro*, l'université de la Sarre, l'université du

Et qu'en est-il du mouvement culturel et des productions culturelles ?

La faculté profonde de la population mosellane de comprendre intimement ce qu'est une frontière, est sans doute l'un des éléments les plus attachants et fascinants que l'on perçoit ici. L'humour et l'absurde côtoient ainsi le tragique et le révoltant. Cette caractéristique mosellane a d'ailleurs fortement influencé les productions artistiques et culturelles de ce pays sans nom. Je renvoie vers les textes exceptionnels de Daniel Laumesfeld, d'Alfred Gulden, de Lucien Schmitthäusler, de Jean-Louis Kieffer et de tant

# FRANCIQUE

## Entretien avec Hervé Atamaniuk

qui savent combien l'action publique est aujourd'hui plus que jamais l'élément moteur de la dynamique linguistique et culturelle. J'ai pu décrire déjà à quel point nous vivons dans un département où la complexité de l'enchevêtrement linguistique ne simplifie pas l'identification claire des questions que nous posons néanmoins utilement et avec obstination dans notre commune.

Sarreguemines et son agglomération ont pris cette question de la politique de la langue et de la culture régionales à bras-le-corps. C'est ainsi que le Festival « Mir redde Platt<sup>8</sup> », a pu générer en onze années d'existence une dyna-

culture franciques. Il constitue un pôle d'excellence chargé de réunir et conserver tous les documents, quel que soit leur support, sur la langue et la culture franciques. Il a pour mission la défense et la promotion du francique, langue régionale transfrontalière ouverte sur l'Europe et organise pour ce faire toute une série d'animations (contes, ateliers d'écritures, conférences...). Sachez également qu'une émission mensuelle s'intitulant « Platt bande » est entièrement consacrée au francique sur les ondes de « Mosaik », la chaîne de télévision locale de notre agglomération. La radio locale, tout comme les éditions locales de la presse papier du Républicain Lorrain et

Luxembourg, l'association Mélusine, le Centre national de littérature du Luxembourg, la *Kulturfabrik*...

Notons enfin le rôle déterminant des acteurs locaux, associatifs ou privés qui font vivre la langue tout au long de l'année. Dans ce contexte – et même si le rapport de force est complexe –, les actions menées dans le domaine de l'Éducation nationale sont déterminantes. Je pense bien sûr aux écoles paritaires de Sarreguemines et à leurs 526 élèves, mais aussi aux 615 élèves qui, suite à une consultation des parents d'élèves du canton de Sierck, appuyés par les associations et les syndicats, se voient garantir désormais l'apprentissage du francique luxembourgeois en terre lorraine.

d'autres poètes et écrivains. Mais dans l'esprit populaire, l'humour (la *Witz*), équivalent mosellan de l'humour yiddish, est sans doute l'un des moteurs principaux du mouvement de cette langue.

La profusion d'un théâtre dialectal amateur qui attire un vaste public, l'immense engouement qui entoure les préparatifs du carnaval – où la langue francique joue un rôle de détournement festif –, en particulier lors des soirées dites de « *Kappensitzung* », confirme un fait : la langue est ici une mécanique communautaire produisant une complicité d'autodérision. Exemple de cet humour singulier, l'office de tourisme de Sarreguemines vend avec succès un sac à provision sur lequel est écrit « *mir kaafe nix!* » que l'on traduira

<sup>6</sup> « Tu vois, Hervé, là je parle ce que les Français appellent un patois ! »

<sup>7</sup> « Tu vois, là je parle ce que les Luxembourgeois appellent une langue »

<sup>8</sup> <http://mirreddeplatt.sarreguemines.fr>

<sup>9</sup> [www.mediatheque-agallo-sarreguemines.fr](http://www.mediatheque-agallo-sarreguemines.fr)

par « nous n'achetons rien ! »<sup>10</sup> Souvent controversée, caricaturée, voire maltraitée : le fait simple de définir cette langue est vécu par bon nombre de personnes, par ses opposants (nombreux), comme par ses usagers (nombreux), comme une position complexe et risquée. La verve populaire s'y réfère d'ailleurs dans de nombreux textes et blagues, comme une manière constante de désamorcer le conflit identitaire latent. Les ouvrages de l'historien François Roth<sup>11</sup> nous rappellent d'ailleurs la formule en usage dès la fin du conflit de 1870 : « Français ne peux, Allemand ne veux, Lorrain je suis ».

10 Boutique *Mir redde Platt*, [www.ot-sarreguemines.com](http://www.ot-sarreguemines.com)

11 François Roth, *La Lorraine Annexée*, Éditions Serpenoise, 2007

Enfin, il convient de redire qu'ici – tout comme au Luxembourg – la relation à l'Allemagne et à la langue allemande n'est pas vécue de la même façon que dans la proche Alsace. En effet, je ne crois pas – contrairement à un point de vue souvent mis en avant en Alsace – qu'il faille considérer l'allemand comme la forme écrite du francique (ou de l'alsacien). Cette vision des choses, qui, à mon sens, ne tient pas compte de la réalité culturelle, a d'ailleurs été largement moquée par mes soins dans un texte précédent<sup>12</sup>. Les Mosellans savent qu'on ne parle jamais mieux l'allemand en Lorraine que quand on y

12 Hervé Atamaniuk, « *Vous n'aurez pas m'Alsace et mon Or reine et dans mon cœur je resterai francique* », in Les Cahiers Pédagogiques, 2003

pratique bien le francique... et non l'inverse ! Le débat est donc posé ici sur un plan culturel plutôt que sur un plan strictement économique.

Riche d'une dynamique transfrontalière unique en Europe, cette région et sa langue souffrent cependant d'un manque de reconnaissance et cherchent encore à mieux exprimer une identité propre dans le respect des langues en présence. La notion de plurilinguisme siérait d'ailleurs bien davantage à la Lorraine, terre de croisements et de métissages, que celle de simple bilinguisme. C'est la raison pour laquelle la question linguistique est ici bien plus complexe et fascinante qu'ailleurs. Elle est à rapporter directement à une tension séculaire. Le Lorrain

de langue francique est ainsi un survivant, créant et résistant dans l'ombre. Voyageur enraciné<sup>13</sup>, il nomme sa propre région par défaut, parlant de « la France de l'intérieur » par dérision, de manière à ne pas avoir à nommer celle de l'extérieur, à laquelle il se réfère pourtant sans cesse et à laquelle il appartient, profondément. ●

13 Cette formule est le titre d'un texte de Daniel Laumesfeld, « Le voyageur enraciné ou cieux de Lorraine » publié dans le recueil « Tropique du Caire », in Revue Passerelles, 1992, texte qui a inspiré à Jean Philippe Gammel, commissaire d'exposition, le titre de l'exposition que la ville de Sarreguemines a consacré en 2006 au linguiste.

## Parutions

**Henri MESCHONNIC 2008, *Dans le bois de la langue***, éd. Laurence Teper ; **2009, *Pour sortir du postmoderne***, éd. Hourvari Klincksieck.

Penser n'est pas penser si on ne pense pas le langage. Les deux derniers livres publiés par Henri Meschonnic avant sa mort le 8 avril 2009 reprennent ses combats de toujours (dans le langage, c'est toujours la guerre) : la représentation commune du langage, celle du signe (signifiant/signifié), systématisent le discontinu entre le son et le sens, entre la forme et le contenu, la voix et l'écrit, le corps et le langage, entre les mots et les choses, entre l'individu et la société, tous vus comme hétérogènes l'un à l'autre. Même s'il passe pour la nature des choses, ce dualisme est impuissant à rendre compte de la réalité empirique. Car le langage est aussi du continu. Du continu entre le corps et le langage, entre langage et pensée, entre langue et littérature, entre langue et culture. Ce que seule peut révéler la poétique, comme étude de leurs implications réciproques et comme observation des fonctionnements réels du langage. Ce qui est en général étranger aux linguistes.

**Pierre MARTINEZ, Danièle MOORE, Valérie SPAËTH (coord.) 2008, *Plurilinguisme et enseignement. Identités en construction***, Riveneuve Éditions, Paris, 2008, 216 p.

Histoire de vie, mutations sociales et culturelles, politiques linguistiques et didactiques des langues... L'identité d'un individu plurilingue est le résultat d'une construction complexe et des processus variés y sont à l'œuvre. Cet ouvrage, destiné à l'information des enseignants et du grand public permettra au lecteur de conduire sa réflexion personnelle à partir des savoirs les plus actuels et avec des éclairages disciplinaires variés.

**Christian LAGARDE 2008, *Identité, langue et nation. Qu'est-ce qui se joue avec les langues ?*** Éditions Trabucaire, Perpignan, 208 p.

Aujourd'hui, mieux vaut être bilingue, voire polyglotte, pour réussir... Les langues sont bien sûr des instruments indispensables à la communication – et elles sont à cet égard très inégales – mais toutes, même les moins répandues, sont aussi porteuses de valeurs affectives liées à la découverte du monde

environnant, valeurs d'appartenance ou de référence à des groupes sociaux, ethniques ou nationaux, qui fondent notre identité personnelle et collective. Les langues constituent de véritables enjeux et sont au cœur de stratégies, conscientes ou non, entre racines et métissages, entre mondialisation et écolinguistique, touchent à des modèles sociaux et de développement dont le choix est lourd de conséquences, aussi bien au plan individuel qu'à l'échelle de l'humanité. Parce qu'elles reposent sur des concepts flottants et imbriqués, ces questions, générales et particulières, dont on peut constamment mesurer l'actualité et l'importance, requièrent d'autant plus notre attention qu'on les instrumentalise volontiers.

**Véronique REY & Carine SABATER 2008, *Écriture, orthographe, dysorthographe***, Publications de l'université de Provence, Aix-en-Provence, 192 p.

Cet ouvrage se propose de faire un état des lieux des avancées scientifiques dans le domaine des procédures d'apprentissage de l'écriture et de l'orthographe. La première partie expose la complexité des relations

entre langue orale et langue écrite : quels sont les principes de base dans l'établissement de l'écriture d'une langue ? Quels sont les liens entre une langue donnée et son écriture ? Pourquoi existe-t-il différents systèmes d'écriture ? Les raisons sont-elles exclusivement historiques et/ou politiques ? La deuxième partie présente les données récentes de la psychologie cognitive. Celle-ci a permis d'élaborer des modèles de lecture qui rendent compte des dysfonctionnements observés chez l'adulte cérébro-lésé ou chez l'enfant en difficulté d'apprentissage. Il existe également des tentatives de construire des modèles d'écriture par analogie avec ces modèles de lecture. Cette deuxième partie donne également une classification de l'ensemble des dyslexies développementales et des dysorthographies, ainsi que les perspectives de la recherche actuelle.

**James ARCHIBALD & Jean-Louis CHISS 2007, *La langue et l'intégration des immigrants. Sociolinguistique, politiques linguistiques, didactiques*, L'Harmattan, Paris, 408 p.**

Les relations entre les immigrations et la question des langues (et des cultures) sont des objets de débats – souvent de polémiques – au sein de la société civile, de l'univers politique et de la recherche en sciences humaines. Au sein même de la Francophonie, existent des différences appréciables dans les politiques linguistiques, les conceptions philosophiques de l'identité linguistique et culturelle, les orientations éducatives et didactiques. L'enseignement du français destiné aux adultes et aux jeunes, nouveaux arrivants ou « issus de l'immigration », suppose un examen de leur situation sociolinguistique et des aspects sociaux, politiques et éducatifs du contexte d'insertion. La complexité des pratiques langagières, en particulier les aspects liés au bilinguisme ou plurilinguisme et aux variations internes à la langue française, le poids des représentations des langues en présence (langues maternelles et langue d'accueil), les conflits à l'œuvre dans les situations de « contact » de langues et de cultures, le rôle de la scolarisation en français sont autant de questions abordées ici frontalement. Cet ouvrage a été conçu à partir du colloque international *La langue et l'intégration des immigrants* qui s'est tenu à l'université Paris III Sorbonne Nouvelle et à l'université Mc Gill de Montréal en novembre et décembre 2005.

**Jean-Louis CHISS (dir.) 2008, *Immigration, école et didactique du français*, Didier, Paris, 304 p.**

Cet ouvrage collectif met en relation des questions politiques (au sens le plus large du terme), des problèmes éducatifs (avec leurs aspects institutionnels et pédagogiques) et des dimensions linguistiques et didactiques. L'unité de l'ouvrage tient à l'attention portée à certains publics scolaires (les élèves nouvellement arrivés en France et ceux « issus de l'immigration »), à la langue française et aux autres langues en présence, aux formes culturelles de l'intégration sociale et éducative, aux pratiques d'enseignement et aux processus d'apprentissage. Par l'étendue du champ couvert que reflète l'abondante bibliographie, ce livre de référence prétend, au-delà de sa thématique propre, contribuer à la réflexion générale en didactique du français et des autres langues. Il s'inscrit dans une logique, non seulement d'acceptation, mais encore de mobilisation de la pluralité, afin d'« en finir avec l'idée d'un choix incontournable entre deux absolus : les valeurs universelles et les identités particulières, et de promouvoir le projet de tout faire pour les concilier ».

**Véronique BERTILE 2008, *Langues régionales ou minoritaires et Constitution. France, Espagne et Italie*, Coll. de droit public comparé et européen, Bruylant, Paris, 526 p.**

En juillet 2008, la France a inscrit les langues régionales dans sa constitution, dans les termes suivants : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France » (art. 75-1) Confrontés à la question des langues régionales ou minoritaires, les États français, italien et espagnol n'y ont pas apporté la même réponse juridique. Cette divergence de traitement s'explique principalement par une conception différente du principe d'indivisibilité de part et d'autre des Alpes et des Pyrénées. Alors que la France a toujours consacré l'unité linguistique comme vecteur de son unité nationale, l'Italie et l'Espagne ont, dans le cadre de leur unité, reconnu un pluralisme linguistique. La différence de solutions démontre également une différence d'approche : approche sous le seul axe institutionnel en France, approche non seulement institutionnelle, mais aussi sous l'angle des droits fondamentaux en Espagne et en Italie – il ne s'agit plus alors seulement de reconnaître un statut à

ces langues, mais aussi de reconnaître à leurs locuteurs des droits linguistiques.

**Alexandra FILHON 2009, *Langues d'ici et d'ailleurs. Transmettre l'arabe et le berbère en France*, 228 p. Coll. *Les cahiers de l'Ined n° 163*, Ined, Paris**

L'arabe et le berbère font partie des dix langues issues de l'immigration les plus parlées en France aujourd'hui. Qu'en est-il de leur transmission ? Pourquoi et comment transmet-on l'arabe, le berbère ou parfois uniquement le français ? Quel type de transmission opèrent les parents ayant migré ? Et de quelle manière leurs enfants composent-ils avec cet héritage ?

Quitter sa terre natale suppose des remises en question profondes. La migration conduit à de nouveaux usages de l'arabe, du berbère et du français. Les enfants qui grandissent en France parleront-ils comme leurs parents ? Quel sens prend cet héritage et quel regard porte-t-on sur ces transmissions familiales ? Au-delà de ces interrogations, il s'agit d'analyser les transmissions linguistiques intergénérationnelles qui s'effectuent au sein des familles. Mêlant approches qualitative et quantitative, l'auteure souligne la complexité du processus de transmission d'une langue. Elle montre en particulier le poids de la langue française dans la vie quotidienne et la place, formelle ou informelle, de l'arabe et du berbère. Un saut dans l'espace et dans le temps rappelle que l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, loin d'être « homogènes », constituent au contraire des entités multilingues et hétérogènes, dont l'histoire fut intimement mêlée à celle de la France. L'étude de la transmission des langues renvoie à celle de la dynamique des relations familiales et, finalement, au-delà du contexte de la migration pris en compte ici, chacun retrouvera un peu de sa propre histoire familiale.

**Fañch BROUDIC 2009, *Parler breton au XXI<sup>e</sup> siècle. Le nouveau sondage de TMO régions*, Emgleo Breiz, Brest, 208 p.**

Juste avant l'an 2000, on comptait 257 000 bretonnants en Bretagne. Aujourd'hui leur nombre est estimé à 176 000. Cet ouvrage présente et analyse les résultats du sondage réalisé par l'institut TMO Régions, dix ans après le précédent. Il constitue un état des lieux indispensable sur l'usage de la langue bretonne aujourd'hui et les représentations qui lui sont associées. (Voir article dans le présent numéro).

**Marie-France PATTE 2008, *Parlons arawak. Une langue amérindienne d'Amazonie***, L'Harmattan, Paris, 204 p.

Cet ouvrage est la première grammaire méthodique de l'arawak – une des langues amérindiennes de Guyane française – publiée en français (jusqu'à présent seul un manuel traduit du néerlandais était disponible). Expression d'un peuple originaire du bassin amazonien, la langue arawak relie les « cinq Guyanes » à la Caraïbe. Aujourd'hui, à travers leur projet de renouveau linguistique, les Arawaks œuvrent pour pérenniser leur langue et leur culture.

**Mauricienne FORTINO & Michel LAUNEY (coordinateurs) 2008, *L'ancien et le wahamwi. Estwa amekene. Gikak wagemwi. Récits palikurs d'animaux fabuleux d'Amazonie***, L'Harmattan, Paris, 102 p., bilingue palikur-français.

Récits en langue palikur, une autre langue amérindienne de Guyane.

**Jean FOURIÉ 2009, *Dictionnaire des auteurs de langue d'oc de 1800 à nos jours***,

Le Félibrige, Aix-en-Provence, 360 p.

Il s'agit d'une édition augmentée, entièrement revue et corrigée, du dictionnaire paru en 1994 et qui était depuis longtemps épuisé. Ce dictionnaire comprend près d'un millier de notices donnant des éléments biographiques sur les auteurs, ainsi qu'une liste des leurs œuvres imprimées. Innovation importante, à la fin de l'ouvrage figure un essai de listage des périodiques en langue d'oc. Les almanachs sont également recensés, mais sous une forme plus sommaire. L'ensemble de ces données constitue un outil de travail permettant d'appréhender dans toute sa richesse et sa diversité plus de deux siècles de production écrite occitane.

**Trois nouvelles méthodes d'occitan (languedocien et gascon) :**

• Joan FULHET 2008, *L'occitan de viva votz. Metòde de prononciacion de l'occitan lengadocian*, IEO 31, Toulouse, 60 p. + 2 CD.

• Josiana ROMERO et Jòrdi PELADAN 2008, *Cap a l'occitan. Metòde d'apredissatge de la lenga occitan (lengadocian)*, IEO

Edicions, Puylaurens, 176 p. + 3 CD audio + 1 livret de corrigés des exercices.

• Patric GUILHEMJOAN 2007, *A hum de calhau. Le gascon en 25 leçons*, Per Noste, Orthez, 2 vol. (2 x 200 p.) + 1 DVD audio + 1 CD audio.

**Christian CAMPS & René BOTET 2008, *Dictionnaire français-catalan***, Éditions El Trabucaire, Perpignan, 2008, 1 118 p., 62 500 entrées.

**Mar BEL, Carles CASTELLANOS & Manuel ZABALA 2007, *Diccionari bàsic català-occità. Glossari català-occità***, Rúbrica Editorial, El-Parat-de-Llobregat (E), 288 p. Dictionnaire basique catalan-occitan, suivi d'un lexique occitan-catalan.

**Alain REY 2008, *Le français, une langue qui défie les siècles***, Gallimard, Paris, 160 p. Avec ce petit ouvrage abondamment illustré, Alain Rey nous convie à une promenade à travers une histoire linguistique de la France dans laquelle les langues régionales ne sont pas oubliées. ●

## À retourner à

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Observatoire des pratiques linguistiques

6 rue des Pyramides

75001 Paris

ou par courriel :

olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir **Langues et cité**,

le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques,

merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale : .....

Activité : .....

Adresse postale : .....

Adresse électronique : .....

Date : .....

## Langues et cité

**Directeur de publication** : Xavier North  
**Président du comité scientifique de l'observatoire** : Pierre Encrevé  
**Rédacteurs en chef** : Olivier Baude, Jean Sibille  
**Coordination** : Dominique Bard-Cavelier  
**Composition** : www.outlinegraphics.be  
**Conception graphique** : Doc Levin/Juliette Poirot  
**Impression** : Daneels groupe graphique

**Délégation générale à la langue française et aux langues de France**  
**Observatoire des pratiques linguistiques**  
Ministère de la Culture et de la Communication  
6 rue des Pyramides, 75001 Paris  
**téléphone** : 01 40 15 36 91  
**télécopie** : 01 40 15 36 76  
**courriel** : olivier.baude@culture.gouv.fr  
**www.dglf.culture.gouv.fr**  
ISSN imprimé : 1772-757X  
ISSN en ligne : 1955-2440

Ce bulletin applique les rectifications de l'orthographe, proposées par le Conseil supérieur de la langue française (1990), et approuvées par l'Académie française et les instances francophones compétentes.

Les points de vue exprimés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs